



CF_AUTO485

Formation Gerbeurs à conducteur accompagnant - Autorisation de Conduite

Public Visé

Toute personne appelée à conduire des gerbeurs à conducteur accompagnant, même occasionnellement, dans un contexte limité à l'entreprise

Durée

14.00 Heures en présentiel en présentiel
2 Jours

Pré Requis

Être apte médicalement et âgé(e) d'au moins 18 ans

Parcours pédagogique

Théorie

- Les travaux de manutention
- Les responsabilités du conducteur
- L'analyse des risques
- L'application des règles de sécurité
- La stabilité des appareils
- L'exploitation des plaques de capacité
- La classification des appareils
- Règles de prise des charges
- Règles lors de l'accompagnement
- La réglementation des chariots

Pratique (à adapter au contexte de votre entreprise)

- Les vérifications avant départ
- Prises en main et exercices
- Exercices à vide
- Exercices en charge
- Evolution sur parcours balisé
- Positionnement de l'accompagnateur
- Les prises de pente

Contrôle des connaissances théoriques et pratiques

Objectifs pédagogiques

- Appliquer les consignes de sécurité en termes de déplacement, prise et dépose des charges dans le contexte spécifique de votre entreprise
- Assurer la maintenance préventive
- Obtenir l'autorisation de conduite (interne à l'entreprise) de transpalette à conducteur accompagnant

Méthodes et moyens pédagogiques

Exposés théoriques, vidéo

Entraînement pratique à la conduite sur les différents types de chariots et différentes situations de travail de l'entreprise



Méthodes et modalités d'évaluation

Contrôle des acquis théoriques et pratiques en vue de l'obtention de l'autorisation de conduite du (des) chariot(s) de l'entreprise

Modalités d'Accessibilité

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'en étudier ensemble les possibilités.

Effectif

De 2 à 8 Personnes